

Commune de Saint Hilaire de Brethmas

B.P 1 30560 Saint Hilaire de Brethmas

☎ 04 66 61 33 59 @ mairie@shb30.com

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026_34bis Séance du 28 avril 2026

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	27

Date de la convocation
22 avril 2026

Date d'affichage
22 avril 2026

POUR	CONTRE	ABSTENTION
27	0	0

Le 28 avril 2026 à 18h30 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie de Saint Hilaire de Brethmas, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gael MANCUSO, Maire.

Étaient présents : M. BONELLO Christophe, Mme BOUSSAGUET Samantha, Mme CANO Laëtitia, M. CHABALIER Frédéric, M. CHABALIER Loris, Mme CHABASSUT Orlande, Mme CHAPEL Hélène, M. CHAPEL Pierre, Mme CHAZEL Coralie, M. CLERC Laurent, M. DRESAR Florent, M. DURAND Denis, M. FERRIERE Nicolas, M. GALTIER Stéphan, Mme GALTIER Sylvie, M. GRIGNON Damien, M. MANCUSO Gaël, Mme MIZZI Aline, Mme NICOLAS Sabine, Mme PONE Estelle, M. POULET Pascal, M. PRADEILLES Cyril

Procurations :

Mme BONNET Nell a donné procuration à Mme CHAPEL Hélène, Mme MALINOWSKI Céline a donné procuration à Mme MIZZI Aline, Mme MOREAU Muriel a donné procuration à Mme CANO Laëtitia, Mme SUAUA Aurélie a donné procuration à M. DRESAR Florent, Mme SZLEK Sandy a donné procuration à Mme CHABASSUT Orlande

Secrétaire de séance : Mme Sabine NICOLAS

FINANCES – FETE VOTIVE 2026 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CLUB TAURIN – ERREUR MATERIELLE

Monsieur le Maire explique que la fête votive annuelle organisée par le club taurin se déroulera du 7 au 10 mai 2026,

Cette manifestation tout en favorisant la préservation des traditions camarguaises, l'animation locale, permet d'accroître le rayonnement de la commune.

Cette dernière a toujours soutenu l'organisation de cette manifestation, par le versement d'une subvention, la mise à disposition du matériel municipal et, pour un nombre d'heures conséquents, les agents municipaux.

La participation communale est régie dans le cadre de la convention mise en pièce jointe.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et procédé au vote, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DE VALIDER** la convention de partenariat entre le Club Taurin et la commune relative à l'organisation de la fête votive 2026.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à l'exécution de la présente décision.

Pour extrait conforme,
Saint Hilaire de Brethmas, le 28 avril 2026

Le Maire,
Gael MANCUSO



Le secrétaire de séance
Sabine NICOLAS

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE
Le 20/05/2026
Application agréée E-legalite.com